

ESTIMATION DES FRAIS DE PROCEDURE D'ADOPTION A MADAGASCAR

A LA CHARGE DES ADOPTANTS

A titre indicatif, voici l'ordre de grandeur des frais de procédures ainsi que des frais divers de séjour à prévoir pour un couple et un enfant. Ces informations, données à titre indicatif sont sujettes à variations et ne sont pas contractuelles.

Désignation	Montants en euros	Règlement
Frais d'envoi du dossier des adoptants à Madagascar	190€	AFA
Frais administratifs de traitement du dossier par les autorités malgaches (à acquitter à compter de l'acceptation de l'enfant)	800€ (attention ce montant pourra être révisé par l'Autorité Centrale malgache)	Autorité Centrale malgache
Voyage en avion (1 AR Pour 2 personnes) Attention vous pourriez être amenés à faire plusieurs voyages	De 700 à 2000 € x 2 (en fonction de la période et de la compagnie)	Compagnie aérienne
Passeport (Pour 2 personnes)	90€ x2	Mairie
Visa de tourisme pour un séjour de 3 mois (Pour 2 personnes)	100€ x2	Consulat de Madagascar
Passeport malgache de l'enfant	Environ 34€	Madagascar
Voyage avion enfant	Voir avec la compagnie aérienne	Compagnie aérienne
Visa long séjour adoption de l'enfant	Aux alentours de 15€	Consulat de France
Frais de séjour sur place comprenant hôtel, repas... (pour deux personnes) pour un séjour de 3 mois Contacter l'AFAENAM (association de parents adoptants)	Entre 1 500€ et 2 500€	Prestataires sur place
Total	De 5000€ à 8000€	